

Jean-Luc FUGIT

Député du Rhône,

Membre de la Commission Développement

Durable et Aménagement du Territoire,

Président du Conseil National de l'Air

COMMUNIQUÉ

Paris, le 18 septembre 2019



Des avancées significatives dans la lutte contre la pollution de l'Air !

Engagé depuis le début de mon mandat dans la lutte contre la pollution de l'air, je me réjouis des avancées obtenues ces dernières semaines et plus particulièrement ce mercredi 18 septembre à l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) et des annonces d'Elisabeth BORNE, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

La qualité de l'air est un enjeu fondamental de santé publique et un sujet de préoccupation majeur pour nos concitoyens qui souhaitent réduire leur exposition aux polluants de proximité, mais aussi agir pour réduire leur impact sur les émissions de polluants.

En tant que Rapporteur de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), je me suis attaché à renforcer le texte du projet de loi afin d'engager la France sur une trajectoire ambitieuse pour apporter des réponses face aux défis climatiques et sanitaires. Fin de la vente des véhicules neufs à énergie fossile d'ici à 2040, déploiement de zones à faibles émissions mobilité, obligations de verdissement progressif des flottes captives de véhicules, développement des mobilités actives et partagées (plan vélo, forfait mobilité durable, ...), instauration du « droit à la prise »... sont des exemples de mesures importantes du texte de loi final voté à une large majorité cette semaine en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale !

En tant que Président du Conseil National de l'Air (CNA), j'ai souhaité engager dès le début de mon mandat il y a un an, avec tous les acteurs, un travail de révision de l'indice ATMO, l'indice qui informe sur la qualité de l'air. La nécessaire révision de l'actuel indice ATMO, qui n'a guère évolué depuis plus de 20 ans, était souhaitée depuis plusieurs années. Nous avons ainsi abouti à une proposition adoptée à l'unanimité du CNA mercredi 11 septembre dernier. Ce nouvel indice de prévision de la qualité de l'air permettra de donner aux citoyens une information plus proche de la réalité, plus complète, plus simple à s'approprier et ce en tout point du territoire !

C'est au nom de tous les membres du Conseil National de l'Air que j'ai remis, ce 18 septembre, Journée Nationale de la Qualité de l'Air, cet avis à Madame la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire qui a annoncé qu'elle prendrait les mesures nécessaires pour le mettre en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2020 ! Cette décision que je salue va donc permettre aux Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air de produire un indice quotidien prenant en compte les particules plus fines (PM 2,5) et de proposer une information aux habitants sur l'ensemble du territoire français et pas uniquement à ceux résidant dans les agglomérations de plus 100 000 habitants comme c'est le cas aujourd'hui.



Adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités, évolution de l'indice de la qualité de l'Air, travaux engagés sur le volet « Air et Santé »... en cette journée nationale de la qualité de l'air où j'ai réuni à l'Assemblée Nationale des députés de différents groupes politiques autour de ces enjeux, et rencontré de nombreux citoyens et associations engagés dans des actions de sensibilisation et d'information, je suis très satisfait des avancées obtenues et je réaffirme ma volonté de poursuivre mon engagement politique au service de l'action en faveur d'une transition écologique ambitieuse, réaliste et socialement acceptable !

Jean-Luc FUGIT
Président du Conseil National de l'Air, député du Rhône

 @jeanlucfugit

 @Jean_LucFUGIT

www.jeanlucfugit.fr

Contacts presse : Florence GABAY – 06 78 41 25 45
Courriel : jean-luc.fugit@assemblee-nationale.fr